

sensibles au travail des enfants dans l'élaboration du cadre stratégique et opérationnel de leurs projets de développement¹⁹.

Voir dans le développement économique général et la réforme sociale la solution aux problèmes que pose le travail des enfants, c'est reconnaître implicitement la valeur de l'éducation à la fois pour les parents et pour les enfants. L'éducation est peut-être bien le facteur le plus important lorsqu'il s'agit de réduire l'exploitation des enfants et les expériences de travail préjudiciables. L'accès universel à l'éducation constitue un sage investissement pour les pays en développement. De nombreuses études indiquent qu'il existe un lien entre l'éducation et la productivité professionnelle. Les économies dotées de travailleurs plus instruits enregistrent des niveaux de revenu plus élevés²⁰. L'éducation s'inscrit dans un phénomène social complexe. Elle permet de briser le cercle vicieux de l'exploitation des enfants; en effet, en procurant aux parents de meilleurs revenus, elle pourrait les inciter à ne pas pousser leurs enfants au travail. De plus, les parents verraient dans l'éducation un moyen pour leurs enfants et, s'ils sont intéressés, pour eux-mêmes plus tard, de disposer d'un revenu plus élevé.

Cependant, tout cela suppose qu'il existe ou qu'il soit possible de mettre en place un solide système d'éducation. Mais ce n'est pas dans des salles de classe inconfortables, situées dans des bâtiments délabrés, et avec de rares ressources pédagogiques que l'on peut assurer ce que la plupart des gens considèrent comme une éducation de base. Ce n'est pas non plus dans de telles écoles que l'on peut espérer recevoir la formation professionnelle qui constituerait un atout sur le marché structuré de l'emploi. Dès lors, la fréquentation de l'école ne pourrait qu'en souffrir²¹. Par conséquent, il faut que l'affectation de ressources intérieures et d'aide pour la mise en place d'un système d'éducation efficace demeure une priorité stratégique.

¹⁹ Par exemple, le Canada a demandé que la Banque africaine de développement tienne compte des normes et des droits du travail, y compris en ce qui concerne le travail des enfants, pour les analyses figurant dans ses documents de stratégie par pays, qui lui servent principalement de guide pour la planification de ses opérations de prêts dans les pays membres régionaux.

²⁰ George Psacharopoulos, « Return to Investment in Education: A Global Update », document de recherche stratégique de la Banque mondiale n° 1067, Washington, D.C., Banque mondiale, 1993.

²¹ Michel Bonnet, « Le travail des enfants en Afrique », Revue internationale du travail, vol. 132, n° 3, pages 376 à 379.